

# FICHE D'INSCRIPTION **PRIMAIRE** (enfants scolarisés de 6 à 12 ans inclus)

*L'ORGANISATION DES CENTRES DE LOISIRS DE FEVRIER SE FERA SELON  
LE PROTOCOLE EN VIGUEUR*

<b>ENFANT :</b>	NOM : .....	
	PRENOM : .....	
	DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....	CLASSE : .....

NOM DU PERE, MERE OU PERSONNE RESPONSABLE :

PRÉNOM :

NOM, PRENOM du conjoint ou concubin :

ADRESSE :

CODE POSTAL, VILLE :

--	--	--	--	--	--

VILLE :

domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

portable de la mère :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

portable du père :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

professionnel de la mère :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

professionnel du père :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

@ Adresse électronique de la mère :

@ Adresse électronique du père :

**INSCRIPTIONS :**

PRÉSENCE DE VOTRE ENFANT : Veuillez cocher les cases.

	SANS REPAS	AVEC REPAS
<b>SEMAINE 1</b> (Semaine de 5 jours) <b>du 7 au 11 février</b>		
<b>SEMAINE 2</b> (Semaine de 5 jours) <b>du 14 au 18 février</b>		

REGIME ALIMENTAIRE :

repas normal   
 repas végétarien   
 repas sans porc   
 P.A.I.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

**RETOUR DANS LA FAMILLE :**

Nom et prénom des personnes autorisées à reprendre l'enfant

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

OUI       NON

L'enfant repart-il seul

**EN CAS D'URGENCE :**

Nom et Prénom de la personne à prévenir :

Adresse :

Téléphone fixe et/ou portable :

Nom et Téléphone du Médecin Traitant :

En cas d'accident CHR ou HOPITAL de :

.....

.....

.....

☎ : ..... ☎ : .....

..... ☎ : .....

.....

**AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET D'UTILISATION DE SON IMAGE :**

J'autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé lors des différentes activités proposées lors des ALSH, et à éditer/diffuser les photos dans les différentes publications municipales : journal, site internet, réseaux sociaux (Facebook de la mairie et des ALSH), expositions, presse local ... :  OUI  NON

**ATTESTATION DE PAIEMENT**

Si vous souhaitez une attestation de paiement, merci d'en faire la demande par mail à [christine.l@mairiedevendeville.fr](mailto:christine.l@mairiedevendeville.fr),

**À SAVOIR :**

**Afin d'organiser au mieux l'accueil de vos enfants dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, nous vous demandons impérativement de respecter les délais d'inscription.**

**Nous fonctionnons à la semaine soit 5\* jours complets. (\*sauf jour férié)**

**Les enfants âgés de 6 ans et + devront porter un masque**

**Les enfants pourront être acceptés en accueil de loisirs que s'ils sont scolarisés et ont acquis la propreté en journée et à la sieste**

Vous payez suivant votre quotient familial (QF) du mois concerné.

Il est rappelé que le CCAS octroie une aide aux cinq premières tranches. Cette aide sera déduite à l'inscription.

Des remboursements pourront être effectués en cas d'absence pour maladie, sur présentation d'un certificat médical.

Les accueils de loisirs sont payables dès l'inscription soit par chèque libellé à l'ordre de « FAMILLE et ENFANCE VENDEVILLE », par chèques vacances, par carte bleue via le portail « BL-Enfance » accessible depuis notre site, après avoir reçu un e-mail ou en espèces. Les paiements ne seront débités qu'après la fin de l'accueil de loisirs.

**SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL :**

.....

**INSCRIPTION A RENDRE IMPÉRATIVEMENT**

**AVANT LE :**

**VENDREDI 21 JANVIER 2022**